

# VERDI

## Réalisation d'une aire naturelle de stationnement Loix (17) **Diagnostic écologique**



**Verdi Conseil Midi Atlantique**

**Siège social : Bâtiment B - 13, rue Archimède CS 80083**

**33693 Mérignac Cedex Tél. 05.56.00.12.81**

**[conseilmidiatlantique@verdi-ingenierie.fr](mailto:conseilmidiatlantique@verdi-ingenierie.fr)**

**SAS au capital de 300 000€ •**

**SIRET 443 422 605 00024 RCS BORDEAUX • APE 7112B**

# Sommaire

<b>1 Méthodologie</b>	<b>1</b>
1.1 Habitats et flore	1
1.2 Faune	2
1.2.1 Avifaune	2
1.2.2 Mammifères terrestres	3
1.2.3 Herpétofaune	3
1.2.4 Entomofaune	3
1.3 Hierarchisation des enjeux	3
<b>2 RESULTATS</b>	<b>6</b>
2.1 HABITATS NATURELS	6
2.2 FLORE	10
2.3 SYNTHÈSE HABITATS ET FLORE	11
2.4 FAUNE	13
2.4.1 AVIFAUNE	13
2.4.2 MAMMIFÈRES TERRESTRES	14
2.4.3 HERPETOFAUNE	15
2.4.4 ENTOMOFAUNE	16
2.5 SYNTHÈSE FAUNE	17
2.6 SYNTHÈSE DU PRE-DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE	19

## Table des figures

Figure 1 : Cartographie des habitats naturels.....	10
Figure 2 : Cartographie des enjeux des habitats naturels et de la flore.....	12
Figure 3: Enjeux de l'avifaune sur l'aire d'étude immédiate .....	14
Figure 4 : Localisation des enjeux pour les mammifères terrestres .....	15
Figure 5: Enjeux de l'entomofaune sur l'aire d'étude immédiate .....	17
Figure 6: Synthèse des enjeux faune .....	18
Figure 7 : Cartographie des enjeux globaux.....	19

## Table des tableaux

Tableau 1 : Planning des inventaires.....	1
Tableau 2: Critères de définition du statut biologique de l'avifaune .....	2
Tableau 3 : Classification des enjeux pour les habitats naturels .....	4

# Sommaire

<i>Tableau 4 : Classification des enjeux pour la flore</i> .....	4
<i>Tableau 5 : Classification des enjeux pour la faune</i> .....	4
<i>Tableau 6 : Liste des espèces à caractère invasif identifiées sur le site d'étude</i> .....	11
<i>Tableau 7 : Liste des espèces d'oiseaux observées sur et à proximité de la zone d'étude</i> .....	13
<i>Tableau 8: Espèces de mammifère terrestre potentielles</i> .....	14
<i>Tableau 9 : Liste des espèces d'amphibiens et de reptiles observées sur et à proximité de la zone d'étude</i> .....	16
<i>Tableau 10 : Liste des espèces de Rhopalocères, d'Odonates observées sur et à proximité de la zone d'étude</i> .....	16

# 1 METHODOLOGIE

L'analyse des milieux naturels et de la biodiversité a été réalisée par des prospections de terrain dans le but d'inventorier les habitats naturels, la faune et la flore de la zone d'étude. Les inventaires ont été réalisés le 20 août 2021. Un seul passage a été effectué.

Tableau 1 : Planning des inventaires

Date	Inventaires	Ecologie	Météo
20/08/2021	Faune		21°C, léger vent, pas de nuage
	▶ Lépidoptères		
	▶ Avifaune	Gohier Marion	
	▶ Reptiles	Roustaing Annelise	
	▶ Insectes		
	Flore et habitat		

## 1.1 HABITATS ET FLORE

L'identification des biotopes présents est réalisée par deux méthodes complémentaires :

- ▶ Préparation des sorties de terrain par photo-interprétation ;
- ▶ Relevé des habitats naturels à partir des espèces végétales rencontrées, et sur la base de la nomenclature CORINE Biotopes.

La détermination des habitats repose sur l'utilisation de la méthode dite « phytosociologique ». La méthode phytosociologique est basée sur l'analyse de la composition floristique pour définir des groupements phytosociologiques homogènes ou habitats. Pour cela, le coefficient d'abondance dominance de Braun-Blanquet est attribué à chacune des espèces présentes (voir tableau ci-dessous).

Coefficient	r	1	2	3	4	5
Recouvrement	Très faible	<5%	5 à 25%	25 à 50%	50 à 75%	75 à 700%

A partir de l'analyse des inventaires floristiques, on attribue, pour chaque habitat, un code correspondant à la typologie Corine Biotopes : typologie de référence pour tous les types d'habitats présents en France (Bissardon *et al.*, 1997). Pour les habitats d'intérêt communautaire éventuels, un second code est défini, il correspond au code Natura 2000, attribué aux éventuels habitats d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe I de la Directive Habitats sur la base du référentiel typologique européen actuellement en vigueur (Romao, 1999).

Un état de conservation est évalué le cas échéant selon la typicité de la flore présente et les éventuelles altérations (espèces invasives, dynamique végétale, ...).

Les prospections floristiques sont ciblées sur la recherche d'éventuelles espèces présentant un statut de protection et/ou de conservation à l'échelle nationale, régionale ou locale. Une attention particulière est également portée aux espèces exogènes présentant un caractère potentiellement invasif ou allergène.

# 1.2 FAUNE

## 1.2.1 AVIFAUNE

### 1.2.1.1 Recherche à l'avancée

Cette méthode consiste à parcourir de façon minutieuse la zone étudiée et de détecter des indices de présence sur la zone d'étude (nids, œufs, plumes, ossements...). L'objectif étant de tendre vers l'exhaustivité dans le recensement des espèces nicheuses, d'évaluer le statut de nidification (possible, probable ou certain) et d'appréhender l'utilisation du site par les populations d'oiseaux.

### 1.2.1.2 Statut biologique

La dernière étape consiste à relever l'utilisation du site pour chacune des espèces présentes (lieu de passage, d'hivernage, d'halte migratoire, de repos et de reproduction). Pour cela, un statut biologique est attribué à chacune des espèces selon les critères listés dans le tableau ci-dessous est appliqué.

Tableau 2: Critères de définition du statut biologique de l'avifaune

Critères	Statut
<b>STATUT DE NIDIFICATION</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Nid utilisé récemment ou coquilles vides</li><li>▶ Nid occupé par des juvéniles ou des œufs</li><li>▶ Adulte entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé</li><li>▶ Jeunes fraîchement envolés</li><li>▶ Nourrissage</li></ul>	<b>Nicheur certain (NC)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction</li><li>▶ Parade nuptiale ou accouplement ou échange de nourriture entre adultes</li><li>▶ Fréquentation d'un site de nid potentiel</li><li>▶ Signes ou cris d'inquiétude d'un individu adulte</li><li>▶ Construction d'un nid</li></ul>	<b>Nicheur probable (NPr)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Espèce observée (simple observation) durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification</li><li>▶ Male chanteur ou cris de nidification en période de reproduction</li></ul>	<b>Nicheur possible (NP)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Absence de code atlas</li><li>▶ Espèce observée hors période de reproduction</li><li>▶ Milieu défavorable à la reproduction de l'espèce</li><li>▶ Individus observés uniquement en vol au-dessus du site</li></ul>	<b>Non nicheur (NN)</b>
<b>AUTRES STATUTS</b>	
Espèce observée durant la saison hivernale	<b>Hivernant</b>
Espèce observée en halte migratoire durant la période prénuptiale ou postnuptiale	<b>Halte migratoire</b>
Espèce uniquement observée en vol au-dessus du site d'étude	<b>Transit</b>
Espèce observée uniquement en chasse/alimentation sur le site d'étude (le site n'apparaissant pas comme zone de repos et ou de reproduction favorable)	<b>Chasse/alimentation</b>

## 1.2.2 MAMMIFERES TERRESTRES

L'inventaire des mammifères terrestres est effectué par la détection d'indices de présence qui consiste à rechercher des empreintes, fèces, terriers, restes de repas... ;

## 1.2.3 HERPETOFAUNE

### 1.2.3.1 Amphibiens

Inventaires semi-quantitatif avec échantillonnage des adultes et des larves par détection visuelle et auditive. Ce protocole s'inspire des méthodes d'inventaire des communautés et des populations d'amphibiens (Joly & Deheuvels 1997).

### 1.2.3.2 Reptiles

L'investigation des reptiles se fait à l'aide d'observations à vue. Ce groupe étant relativement discret, les milieux les plus favorables (avec prospection de cavités, souches, pierriers, abris artificiels ...) sont privilégiés.

## 1.2.4 ENTOMOFAUNE

Les groupes d'insectes recherchés sont principalement les odonates, les lépidoptères rhopalocères et les orthoptères. Les coléoptères xylophages patrimoniaux seront également recherchés. Ces groupes, qui ont l'avantage d'être représentatifs de l'ensemble des insectes, sont bien connus notamment pour les odonates et les lépidoptères. Pour chacun des différents groupes, des méthodes spécifiques de captures, sont utilisées :

- ▶ Capture au filet, pour attraper les insectes volants, suivi d'une identification à l'aide de clés de détermination.
- ▶ Repérage visuel aux jumelles ou à l'œil nu pour les espèces faciles à identifier.
- ▶ Recherche des indices de présences de coléoptères xylophages patrimoniaux (cavités, sciures...).

## 1.3 HIERARCHISATION DES ENJEUX

Plusieurs critères sont évalués afin de définir les enjeux de chaque habitat et de chaque espèce présents sur le site d'étude. Une hiérarchisation de ces éléments est effectuée selon la « valeur écologique » de ces derniers. Les critères suivants sont pris en compte :

- ▶ **l'enjeu réglementaire** qui prend en compte les différents statuts de protection réglementaire à l'échelle nationale et régionale ;
- ▶ **l'enjeu patrimonial** qui est déterminé pour chaque espèce à partir de sa rareté et de sa menace à l'échelle régionale et nationale (ou européenne si le taxon concerné n'a pas été évalué au niveau national) ;
- ▶ **l'enjeu local de conservation** qui prend en compte l'état de conservation des populations et des milieux au niveau local et sur le site étudié (statut sur le site, effectif, répartition, importance, valence écologique, aire d'évaluation spécifique, qualité des habitats et des sites de reproduction sur le site et à proximité direct, corridors écologiques, perméabilité, résilience...).

La définition d'un enjeu de conservation indépendant pour chacun des habitats et chacune des espèces permet par la suite de hiérarchiser les enjeux de manière globale. En effet, les niveaux d'enjeu des habitats et des espèces sont ensuite comparés et le plus fort enjeu (soit pour l'habitat, soit pour l'espèce) est retenu et attribué à l'habitat.

Tableau 3 : Classification des enjeux pour les habitats naturels

Groupe	Echelle	Statut	Enjeu					
			Majeur	Très fort	Fort	Modéré	Faible	Très faible
Habitats	Européenne	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992	Annexe I prioritaire Bon état	Annexe I prioritaire Mauvais état	Annexe I Bon état	Annexe I Mauvais état		
		Liste rouge régionale	RE	CR - EN	VU	NT	LC	
	Régionale	Rareté régionale		E	RR	R - AR	PC - AC	C - TC
		ZNIEFF				Oui		
Habitats de zones humides	Européenne	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992	Annexe I prioritaire	Annexe I Bon état	Annexe I Mauvais état			
		Menace régionale	RE	CR - EN	VU	NT	LC	
	Régionale	Rareté régionale		E	RR	R/AR	PC - AC	C - TC
		ZNIEFF ou sans statut			Bon état	Mauvais état		

**Légende : Liste rouge (degré de menace) :** RE = Eteint en métropole ou en région ; CR = En danger critique ; EN = En danger ; VU = Vulnérable ; NT = Quasi menacé ; LC = Préoccupation mineure **Rareté :** E = Exceptionnel ; TR = Très rare ; R = Rare ; AR = Assez rare ; PC = Peu commun ; C = Commun ; TC = Très commun

Tableau 4 : Classification des enjeux pour la flore

Groupe	Echelle	Statut	Enjeu					
			Majeur	Très fort	Fort	Modéré	Faible	Très faible
Flore	Européenne	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992	Annexe II prioritaire	Annexe II et IV	Annexe II	Annexe IV		
		Arrêté du 20 janvier 1982			Article 1			
	Régionale	Liste rouge France	RE	CR	EN	VU	NT	LC
		Arrêté interministériel régional (Pr)			Pr1			
		Menace régionale	RE	CR - EN	VU	NT	LC	
		Rareté régionale		E	RR	R - AR	PC - AC	C - TC
		ZNIEFF				Oui		

**Légende : Liste rouge (degré de menace) :** RE = Eteint en métropole ou en région ; CR = En danger critique ; EN = En danger ; VU = Vulnérable ; NT = Quasi menacé ; LC = Préoccupation mineure **Rareté :** E = Exceptionnel ; TR = Très rare ; R = Rare ; AR = Assez rare ; PC = Peu commun ; C = Commun ; TC = Très commun **ZNIEFF :** Oui = Espèce déterminante de ZNIEFF

Tableau 5 : Classification des enjeux pour la faune

Groupe	Echelle	Statut	Enjeu					
			Majeur	Très fort	Fort	Modéré	Faible	Très faible
Oiseaux nicheurs	Européenne	Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009		Annexe I				
		Arrêté du 9 juillet 1999	Article 1					
	Nationale	Arrêté du 29 octobre 2009				Article 3 et 4		
		Plan national d'action		Oui				
		Liste rouge France	RE	CR	EN	VU	NT	LC
	Régionale	Menace régionale	RE	CR - EN	VU	NT	LC	
		Rareté régionale	E	TR	R	PCL	C	TC
ZNIEFF					Oui			
Oiseaux de passage et hivernants	Européenne	Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009			Annexe I			
		Arrêté du 9 juillet 1999	Article 1					
	Nationale	Arrêté du 29 octobre 2009					Article 3 et 4	

Groupe	Echelle	Statut	Enjeu					
			Majeur	Très fort	Fort	Modéré	Faible	Très faible
		Plan national d'action			Oui			
		Liste rouge France			RE	CR	EN	VU à LC
		Rareté régionale			E	TR	R - PCL	C-TC
	Régionale	ZNIEFF				Oui		
	Vertébrés	Européenne	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 (DH)	Annexe II Prioritaire	Annexe II et IV	Annexe II	Annexe IV	Annexe V
Nationale		Arrêté du 9 juillet 1999	Article 1					
		Arrêté du 23 avril 2007 et du 19 novembre 2007				Article 2 et 3		
		Plan national d'action		Oui				
		Liste rouge France	RE	CR	EN	VU	NT	LC
Régionale		Menace régionale	RE	CR - EN	VU	NT	LC	
		Rareté régionale	E	TR	R	PCL	C	TC
		ZNIEFF				Oui		
Insectes	Européenne	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 (DH)	Annexe II Prioritaire	Annexe II et IV	Annexe II	Annexe IV	Annexe V	
	Nationale	Liste rouge Européenne	RE	CR	EN	VU	NT	LC
		Arrêté du 23 avril 2007 (Pn)			Article 2	Article 3		
		Plan national d'action (PNA)		Oui				
		Liste rouge France	RE	CR	EN	VU	NT	LC
	Régionale	Menace régionale	RE	CR - EN	VU	NT	LC	
		Rareté régionale	E	TR	R	PCL	C	TC
		ZNIEFF				Oui		

**Légende :** Plan National d'Actions (PNA) : Oui = Espèce concernée par un PNA Liste rouge (degré de menace) : RE = Eteint en métropole ou en région ; CR = En danger critique ; EN = En danger ; VU = Vulnérable ; NT = Quasi menacé ; LC = Préoccupation mineure Rareté : E = Exceptionnel ; TR = Très rare ; R = Rare ; AR = Assez rare ; PC = Peu commun ; C = Commun ; TC = Très commun ZNIEFF : Oui = Espèce déterminante de ZNIEFF

Enfin, une attention toute particulière est donnée à la dernière étape qui consiste à **resituer ces habitats et espèces dans leur contexte**. L'objectif est de prendre en compte le fonctionnement écologique général du secteur, ainsi que les intérêts paysagers et écologiques annexes (épuration des eaux, corridor biologique...) que ces habitats naturels ou habitats d'espèces peuvent présenter. De ce fait, les critères de pondération peuvent être les suivants (liste non exhaustive) :

Critères	Adaptation du niveau d'enjeu
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Station localisée en limite d'aire de répartition</li> <li>✓ Espèce endémique</li> <li>✓ Habitat de reproduction avéré</li> <li>✓ Statut nicheur certain ou nicheur probable pour l'avifaune</li> <li>✓ Population/habitat en bon état de conservation</li> </ul>	<b>Gain de 1 à 2 niveaux d'enjeu</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Indigénat douteux</li> <li>✓ Mauvaises conditions stationnelles mettant en péril la pérennité de l'espèce</li> <li>✓ Espèce/habitat fréquenté au niveau local</li> <li>✓ Habitat peu représentatif</li> <li>✓ Habitat non propice à la reproduction</li> <li>✓ Statut non nicheur pour l'avifaune</li> <li>✓ Espèce observée uniquement en déplacement (transit)</li> </ul>	<b>Perte de 1 à 2 niveaux d'enjeu</b>

# 2 RESULTATS

## 2.1 HABITATS NATURELS

Neuf habitats naturels ont été recensés sur la zone d'étude immédiate dont aucun à enjeu. Le jardin privé présent au sein de la Zip était fermé lors des prospections, il n'a pas pu être inventorié avec précision. Leur description est présentée ci-dessous.

Haie (Code CB : 84 )			
	Code N2000 : /		Surface : 0.08 ha
Enjeu écologique: Aucun			Enjeu très faible
<b>Description générale :</b> Haie ornementale avec Fusain du Japon, Murier et Arroche halime autour du jardin privé. Haie d'aubépine le long de la jachère et du potager.			

Jachère (Code CB : 87.1)			
	Code N2000 : /		Surface : 0.12 ha
Enjeu écologique: Aucun			Enjeu très faible
<b>Description générale :</b> Dominance de Maceron ( <i>Smyrnum olusatrum</i> ) pour la parcelle en jachère. La jachère au bord de la prairie pâturée est quand elle est dominée par la Ronce ( <i>Rubus sp</i> ) et L'Armoise commune ( <i>Artemisa vulgaris</i> ).			

### Jardin privé (Code CB : 85.3)

	Code N2000 : /		Surface : 0.51 ha
Enjeu écologique: Aucun			Enjeu très faible
Description générale : Non accessible lors des inventaires écologiques			

### Pelouse entretenue (Code CB : 85.12)

	Code N2000 : /		Surface : 0.13 ha
Enjeu écologique: Aucun			Enjeu très faible
Description générale :			

## Plantation ornementale (Code CB : 84.14)

	Code N2000 : /		Surface : 0.01 ha
--	----------------	--	-------------------

Enjeu écologique: Aucun

Enjeu très faible

### Description générale :

Présence de Primerose (*Alcea rosea*), Vigne des rivages (*Vitis riparia*), Picride fausse vipérine (*Helminthotheca echioides*) et Marguerite arbustive (*Osteospermum fruticosum*).



## Potager (Code CB : 85.32)

	Code N2000		Surface : 0.08ha
--	------------	--	------------------

Enjeu écologique: Aucun

Enjeu très faible

### Description générale :



### Prairie mésophile (Code CB : 38)

	Code N2000		Surface : 0.88ha
--	------------	--	------------------

Enjeu écologique: Aucun

Enjeu Faible

Description générale :  
Dominance du Plantin lancéolé (*Plantago lanceolata*) et du Fenouille.



### Prairie pâturée (Code CB :38.1)

	Code N2000 : /	ZH : Non	Surface : 0.25 ha
--	----------------	----------	-------------------

Enjeu écologique: Aucun

Enjeu très faible

Description générale :  
Pâturée par des vaches et des chevaux, végétation très rase montrant un surpâturage.

### Parking et milieu anthropique (Code CB : 86.1)

	Code N2000	ZH : Non	Surface : 17.07 ha
--	------------	----------	--------------------

Enjeu écologique: Aucun

Enjeu nul

Description générale :  
Habitat composé du parking, des habitations et des routes





0 10 20 m

Auteur : Verdi  
Fond cartographique : Google Satellite

VERDI

ZIP	Jachère	Prairie mésophile
Non accessible	Jardin privé	Prairie paturée
<b>Habitats naturels</b>	Pelouse entretenue	Villes
Haie	Plantation ornementales	Parking
	Potager	

Figure 1 : Cartographie des habitats naturels

## 2.2 FLORE

### 2.2.1.1 Flore patrimoniale

Aucune espèce protégée n'est présente au sein de la zone d'implantation potentielle du projet.

### 2.2.1.2 Flore invasive

Le caractère invasif diffère selon les espèces considérées. Afin de caractériser les enjeux relatifs aux espèces introduites, un degré d'agressivité pour les milieux naturels a été affecté sur la base des données rendues disponibles par les conservatoires botaniques nationaux.

Ainsi, 4 catégories sont considérées :

- ▶ **Espèce exotique envahissante avérée (EEEE)** : Espèce exotique montrant, dans son territoire d'introduction, une dynamique d'extension rapide du fait d'une reproduction sexuée ou d'une multiplication végétative intense, et formant localement, notamment dans les milieux naturels ou semi-naturels, des populations denses et bien installées ; ces populations ayant un impact négatif sur la biodiversité et/ou sur la santé humaine et/ou sur les activités économiques.
- ▶ **Espèce exotique envahissante potentielle (EEEP)** : Plante exotique présentant actuellement une tendance au développement d'un caractère envahissant à l'intérieur de communautés naturelles ou semi-naturelles, c'est-à-dire formant dans quelques sites des populations denses (mais non encore stabilisées). La dynamique de l'espèce à l'intérieur du territoire considéré, et/ou dans des régions limitrophes ou climatiquement proches, est telle qu'il existe un risque de la voir devenir à plus ou moins long terme une invasive avérée.
- ▶ **Espèce exotique à surveiller (EEES)** : Espèce exotique ne présentant actuellement pas de caractère envahissant dans le territoire considéré, mais dont la possibilité qu'elle le devienne n'est pas totalement écartée, compte tenu notamment de son caractère envahissant dans d'autres régions.
- ▶ **Espèces cultivées non invasives (EENI)** : Espèce exotique ne présentant actuellement pas de caractère envahissant dans le territoire considéré et utilisée par l'homme. Ces espèces tendent à disparaître du fait de la concurrence écologique lorsqu'aucune action n'est menée.

**Une espèce invasive est présente sur site, il s'agit de la Vergerette du Canada. Elle se situe au bord de la clôture qui longe le parking.**

Tableau 6 : Liste des espèces à caractère invasif identifiées sur le site d'étude

Nom commun	Nom latin	Hierarchie des Plantes Exotiques Envahissantes (PEE)
Conyze du Canada	<i>Erigeron canadensis</i>	PEEA

## 2.3 SYNTHÈSE HABITATS ET FLORE

Les enjeux concernant les habitats et la flore sont nuls à faibles.



0 10 20 m

Auteur : Verdi  
Fond cartographique : Google Satellite

VERDI

- |                |                                |
|----------------|--------------------------------|
| ZIP            | <b>Enjeux habitat et flore</b> |
| Non accessible | Faible                         |
|                | Très faible                    |
|                | Nul                            |

Figure 2 : Cartographie des enjeux des habitats naturels et de la flore

## 2.4 FAUNE

Il est à noter que les inventaires pour l'avifaune et les reptiles ont été réalisés en dehors des périodes favorables. Afin d'avoir des résultats exhaustifs, il serait nécessaire de réaliser des inventaires sur 4 saisons.

### 2.4.1 AVIFAUNE

Les inventaires ornithologiques ont permis de recenser 2 espèces d'oiseaux au sein de la zone d'implantation potentielle (ZIP).

Les milieux composant la ZIP sont majoritairement des milieux ouverts anthropiques, peu favorables à l'avifaune. Seule la haie peut être un milieu de reproduction pour l'avifaune des milieux semi-ouverts d'où son classement en enjeu modéré.

Les prospections ont été faites après la période de reproduction, à cette période les mâles chantent très peu, il est alors compliqué de contacter des espèces. La liste ci-dessous n'est sûrement pas représentative de la biodiversité du site.

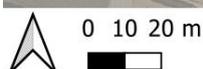
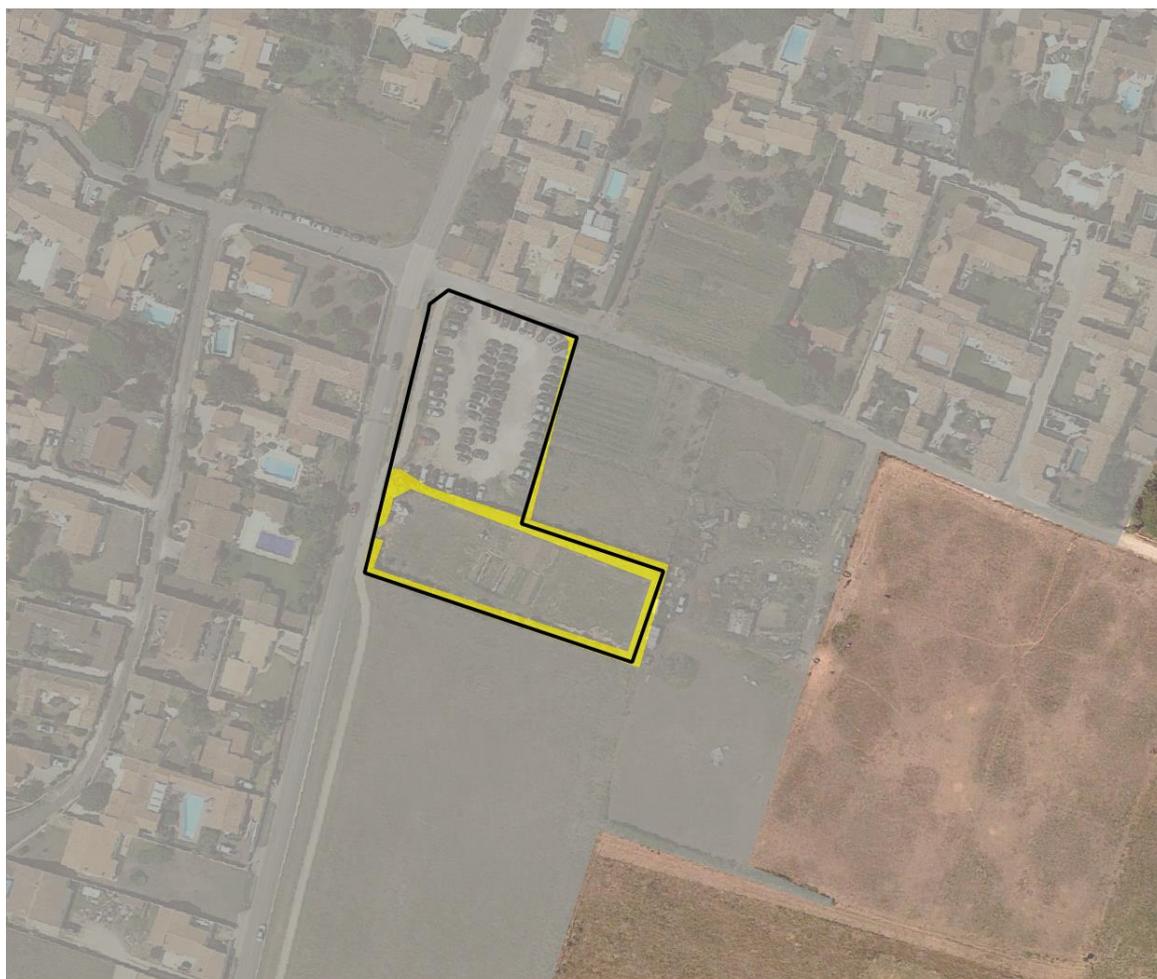
Le tableau ci-dessous reprend les espèces contactées sur site :

Tableau 7 : Liste des espèces d'oiseaux observées sur et à proximité de la zone d'étude

Nom vernaculaire	Nom latin	PN	LRN	RR	DO	Det ZNIEFF	Statut	Observations	Enjeu
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Art.3	NT	NT	/	Non	Nn	En vol	Modéré
Étourneau sansonnet		/	LC	LC	/	Non	Nn	En vol	Très faible

PN = protection nationale, LRF = Liste rouge des oiseaux nicheurs de France (UICN- 2016), LRR = Liste rouge régionale, DO = Directive oiseaux, Det ZNIEFF = espèces déterminantes ZNIEFF, LC = Préoccupation mineure, NT = Quasi menacé. Nn : non nicheur

Le résumé des enjeux avifaunistiques est présenté dans la carte ci-après :



Auteur : Verdi  
Fond cartographique : Google Satellite

VERDI

- ZIP
 **Enjeux avifaune**  
 Modéré (site de reproduction potentiel du cortège semi-ouvert)  
 Très faible

Figure 3: Enjeux de l'avifaune sur l'aire d'étude immédiate

## 2.4.2 MAMMIFERES TERRESTRES

Aucune espèce de mammifère n'a été contactée au sein de la ZIP.  
Cependant, le Hérisson d'Europe est potentiel au niveau de la haie.

Tableau 8: Espèces de mammifère terrestre potentielles

Nom vernaculaire	Nom latin	PN	LRN	RR	DH	Det ZNIEFF	Statut	Enjeu
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Art.2	LC	LC	/	Non	Potentiel	Faible

PN = Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection, LRF = Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017), LRR = Liste rouge des mammifères du Poitou-Charentes, DH = Directive Habitat-faune-Flore, Det ZNIEFF = espèces déterminantes ZNIEFF, LC = Préoccupation mineure.



Auteur : Verdi  
Fond cartographique : Google Satellite

**VERDI**

- |                |   |
|----------------|---|
| ZIP            | <b>Enjeux mammifères terrestres</b>   |
| Non accessible | Faible (habitat de repos et de reproduction potentiel du Hérisson d'Europe) |
|                | Très faible   |

Figure 4 : Localisation des enjeux pour les mammifères terrestres

## 2.4.3 HERPETOFAUNE

Les prospections ont permis de contacter 2 espèces : le Lézard vert et le Lézard des murailles. 2 espèces protégées.

Aucun amphibien n'a été contacté sur site. Au vu des habitats présents il est peu probable qu'ils soient présents au sein de la ZIP.

La liste des espèces contactées est présentée ci-dessous :

Tableau 9 : Liste des espèces d'amphibiens et de reptiles observées sur et à proximité de la zone d'étude

Nom vernaculaire	Nom latin	PN	LRF	LRR	DHFF	Det ZNIEFF	Enjeu
Reptiles							
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	Art.2	LC	LC	An.IV	Non	Faible
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Art.2	LC	LC	An.IV	Non	Faible

PN = Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection, LRF = Liste rouge des reptiles de France métropolitaine (2015), LRR = Liste rouge des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes, DHFF = Directive Habitat Faune Flore, Det ZNIEFF = espèces déterminantes ZNIEFF, LC = Préoccupation mineure

Bien qu'étant protégées, ces espèces ne présentent pas d'intérêt patrimonial ou bien d'enjeu particulier.

**Globalement, les enjeux concernant les reptiles sont faibles.**

## 2.4.4 ENTOMOFAUNE

Parmi les six espèces de rhopalocères contactées lors des inventaires, aucune n'est protégée.

Tableau 10 : Liste des espèces de Rhopalocères, d'Odonates observées sur et à proximité de la zone d'étude

Nom vernaculaire	Nom latin	PN	LRF	LRR	DHFF	Det ZNIEFF	Enjeu
Rhopalocères							
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	/	LC	LC	/	/	Très faible
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	/	LC	LC	/	/	Très faible
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	/	LC	LC	/	/	Très faible
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	/	LC	LC	/	/	Très faible
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	/	LC	LC	/	/	Très faible
Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>	/	LC	LC	/	/	Très faible

PN = protection nationale, LRF = Liste rouge des rhopalocères de France métropolitaine (2012), LRR = Liste rouge des rhopalocères de Poitou-Charentes, DHFF = Directive Habitat Faune Flore, Det ZNIEFF = espèces déterminantes ZNIEFF, LC = Préoccupation mineure, NT = Quasi-menacée, NE = Non évalué

**S'agissant d'espèces communes, les enjeux concernant les rhopalocères sont considérés comme très faibles.**

La répartition des enjeux concernant l'entomofaune est présentée dans la carte ci-après :



0 10 20 m

Auteur : Verdi  
Fond cartographique : Google Satellite

VERDI

- |                |                           |
|----------------|---------------------------|
| ZIP            | <b>Enjeux entomofaune</b> |
| Non accessible | Très faible               |
|                | Nul                       |

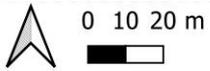
Figure 5: Enjeux de l'entomofaune sur l'aire d'étude immédiate

## 2.5 SYNTHÈSE FAUNE

Pour résumer, une espèce protégée a été contactée sur le site, il s'agit du Faucon crécerelle. Cependant, l'espèce était en vol et aucun habitat au sein de la ZIP n'est favorable à sa reproduction.

Les enjeux sont surtout potentiels en raison des inventaires réalisés en dehors des périodes favorables aux reptiles et à l'avifaune. La haie apparaît comme un habitat potentiel pour l'avifaune nichant dans les milieux semi ouvert ainsi que pour le Hérisson d'Europe.

La carte de synthèse concernant la faune est présentée ci-après.



Auteur : Verdi  
Fond cartographique : Google Satellite

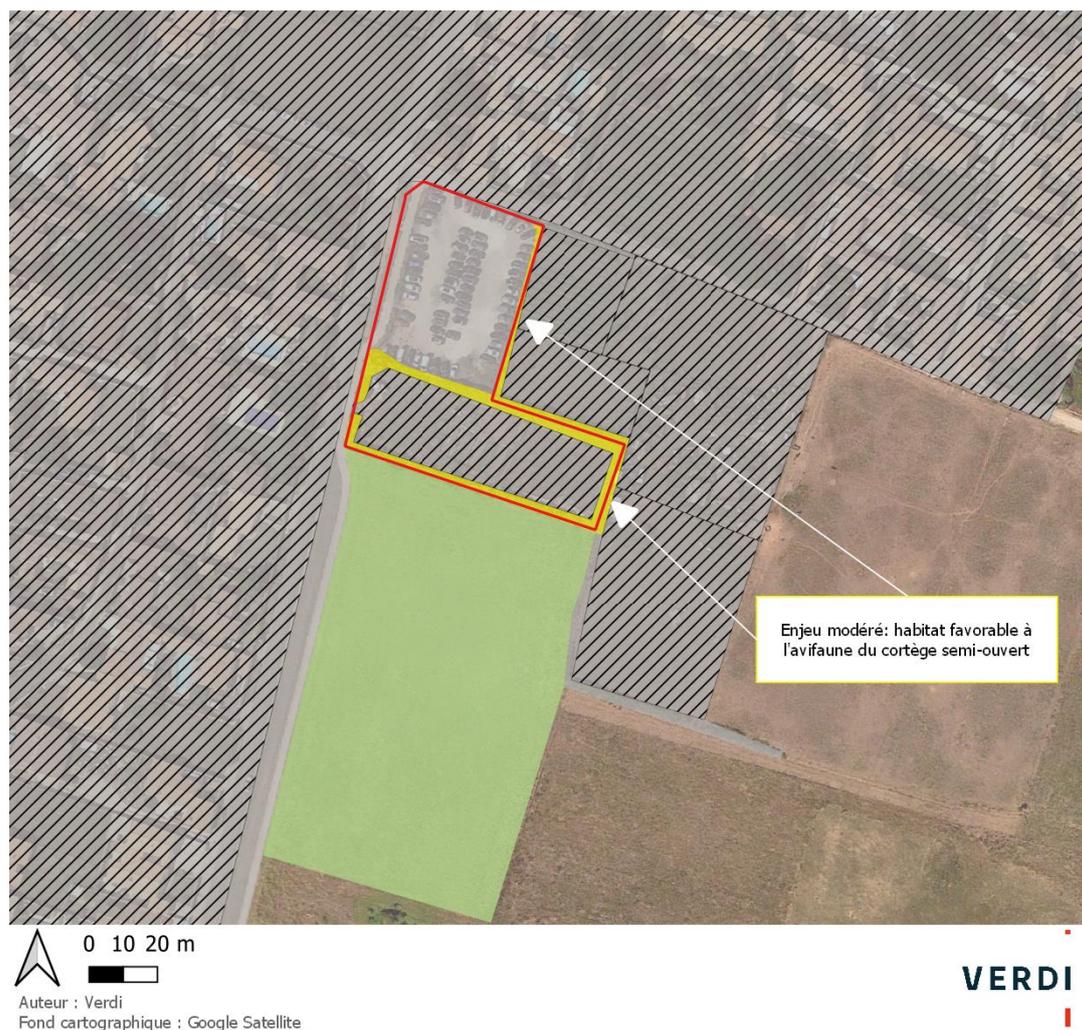
**VERDI**

- |                |                             |
|----------------|-----------------------------|
| ZIP            | <b>Enjeux pour la faune</b> |
| Non accessible | Modéré                      |
|                | Très faible                 |

Figure 6: Synthèse des enjeux faune

## 2.6 SYNTHÈSE DU PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Pour résumer, le seul enjeu au sein de la zone de projet est la haie présente autour des jardins privés. C'est un habitat favorable à l'avifaune.



- |                |   |             |
|----------------|---|-------------|
| ZIP            | <b>Enjeux globaux (faune, habitat et flore)</b> |             |
| Non accessible |   | Modéré      |
|                |   | Faible      |
|                |   | Très faible |

Figure 7 : Cartographie des enjeux globaux

A noter qu'une seule sortie a été effectuée, le 20 août. Elle a été faite en fin de saison favorable à la faune. Il se peut donc que des enjeux n'aient pas été identifiés sur site. De plus, les jardins privés étaient non accessibles lors des inventaires. Ils n'ont pas été prospectés.